

AUGMENTATION PROGRESSIVE DE LA TARIFICATION DU STATIONNEMENT À COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2011

Saguenay, le 10 mars 2011 — Préoccupée par les défis de plus en plus grands au regard de l'accessibilité des places de stationnement, la direction du CSSSC a pris la décision de hausser progressivement la tarification liée à l'utilisation du parc de stationnement à compter du 1^{er} avril prochain, et ce, jusqu'en 2014.

L'utilisation du parc de stationnement a atteint un niveau tel qu'il est de plus en plus difficile pour les usagers, tout comme pour l'ensemble des ressources œuvrant au CSSSC, d'accéder à des places de stationnement rapidement et aisément. Le transfert de l'ensemble des soins en santé mentale du Pavillon Roland-Saucier vers l'Hôpital, ainsi que la croissance continue des besoins de nos diverses clientèles, amènent une pression grandissante sur l'accessibilité au parc de stationnement dont le développement a atteint son plein potentiel. D'ailleurs, dès septembre prochain, un système de liste d'attente sera appliqué pour l'attribution de nouvelles cartes de stationnement.

En ce sens, la direction considère que l'utilisation massive des nombreuses solutions de transport alternatives actuellement proposées par notre établissement représente le meilleur moyen pouvant contribuer à une diminution importante de l'achalandage du parc de stationnement, et ce, d'abord au profit des usagers.

Bien que la nouvelle tarification soit tout à fait raisonnable comparativement à ce qui est généralement observé dans la majorité des établissements de santé, la direction est confiante que celle-ci puisse avoir un effet incitatif quant à l'utilisation active des solutions de transport alternatives et écoresponsables mises en place depuis plusieurs années, mais malheureusement encore sous-utilisées.

Rappel des solutions alternatives actuellement proposées :

- Autobus direct entre l'Hôpital et les arrondissements La Baie et Jonquière, matin et soir, en collaboration avec la STS
- Stationnement alternatif gratuit avec service de navette (situé à l'ÉNAP)
- Incitatifs pour le covoiturage
- Vente de la carte mensuelle de la STS à 50 % de rabais

L'utilisation accrue du parc de stationnement engendre évidemment des besoins d'investissements de plus en plus importants ainsi que des coûts substantiels liés à son opération et à son entretien. L'augmentation de la tarification permettra par ailleurs de générer des revenus supplémentaires qui permettront de financer les différentes activités du parc de stationnement ainsi que le développement des mesures alternatives proposées. Le cas échéant, tous les surplus serviront à consolider et à améliorer les services aux usagers.

Par conséquent, nous vous invitons à prendre connaissance du tableau suivant présentant la progression de la tarification qui débutera le 1^{er} avril 2011 et qui se poursuivra le 1^{er} avril de chacune des trois prochaines années.

COMMUNIQUE

Tarification pour l'Hôpital de Chicoutimi

Groupe	Tarification actuelle	Tarification au 1 ^{er} avril 2011	Tarification au 1 ^{er} avril 2012	Tarification au 1 ^{er} avril 2013	Tarification au 1 ^{er} avril 2014	Fréquence
Employés (Hôpital)	4,24 \$	5 \$	6 \$	7 \$	8 \$	Par semaine
Médecins	7,43 \$	8 \$	9 \$	10 \$	11 \$	Par semaine
Étudiants et stagiaires	18 \$	21 \$	26 \$	30 \$	35 \$	Par mois
Résidents	18 \$	21 \$	26 \$	30 \$	35 \$	Par mois
Bénévoles	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

Tarification pour les autres installations

Groupe	Tarification actuelle	Tarification au 1 ^{er} avril 2011	Tarification au 1 ^{er} avril 2012	Tarification au 1 ^{er} avril 2013	Tarification au 1 ^{er} avril 2014	Fréquence
Employés (centres d'hébergement et CLSC)	2,65 \$	3,20 \$	3,80 \$	4,40 \$	5 \$	Par semaine
Médecins	5 \$	5,75 \$	6,50 \$	7,25 \$	8 \$	Par semaine

Étant donné que la dernière augmentation de la tarification pour les usagers remonte à 2006, la direction a jugé opportun d'y apporter également une mise à niveau qui refléterait les nouvelles réalités du parc de stationnement ainsi que les besoins accrus au regard de son entretien et des investissements devant y être apportés.

- 30 -

Source : **Michel Maltais**
Directeur des services techniques